



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les enjeux de l'adaptation au changement climatique

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS – 13/11/2024

Déroulement

- ➔ Présentation du PNACC 3 et temps d'échanges (15 min)
- ➔ Ressources existantes et enrichissement par les participants (15 min)
- ➔ Présentation de la démarche IMPACCT et démonstration à l'aide de quelques outils de la démarche (30 min)
- ➔ Discussion autour des leviers disponibles (15 min)

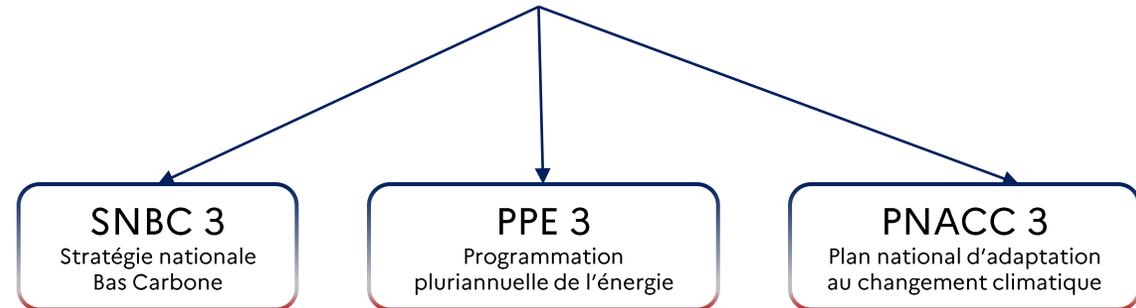
Présentation du PNACC 3

Stratégie française pour l'Énergie et le Climat



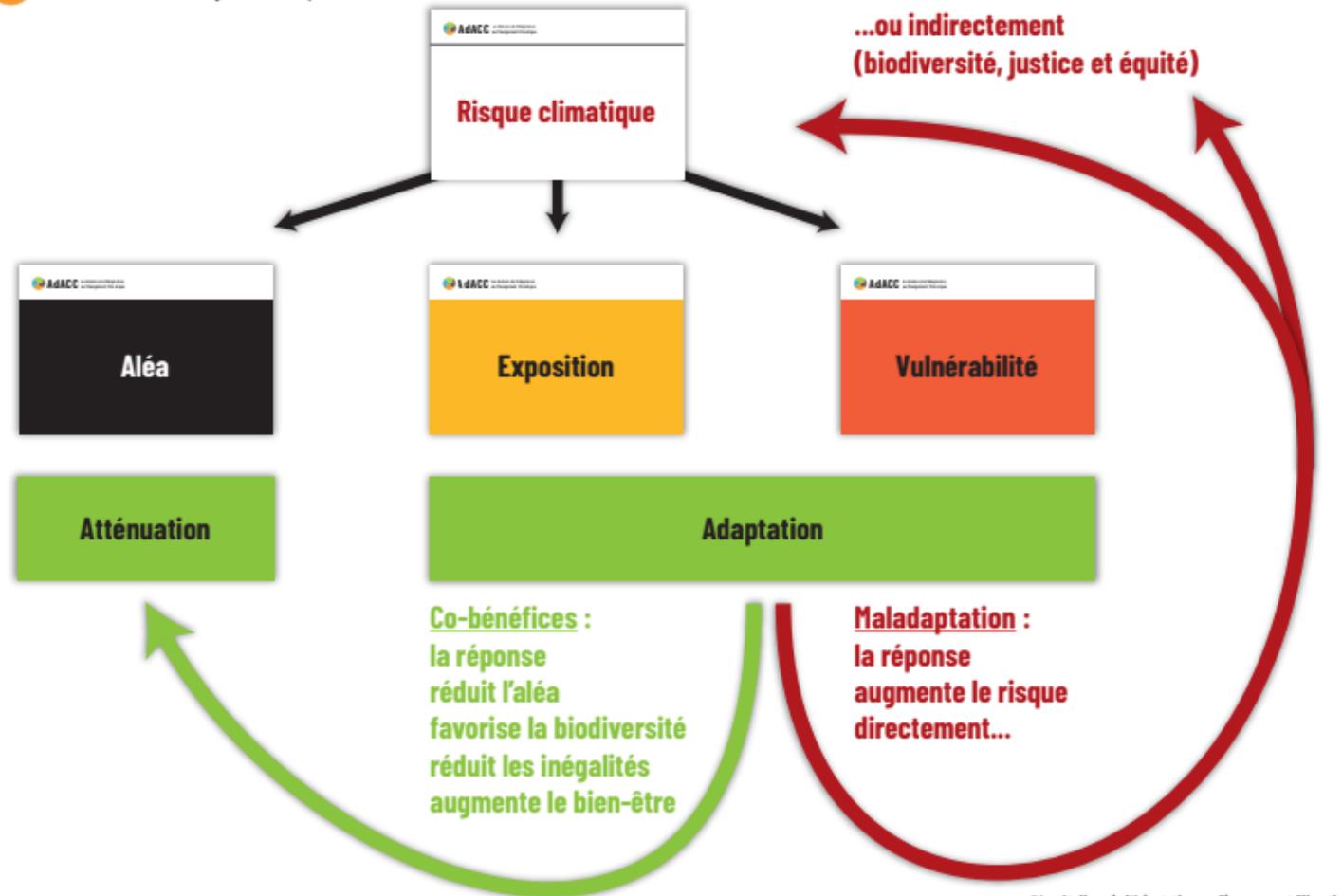
vise à 

Mettre en cohérence 3 outils
pour atteindre les objectifs climatiques et énergétiques



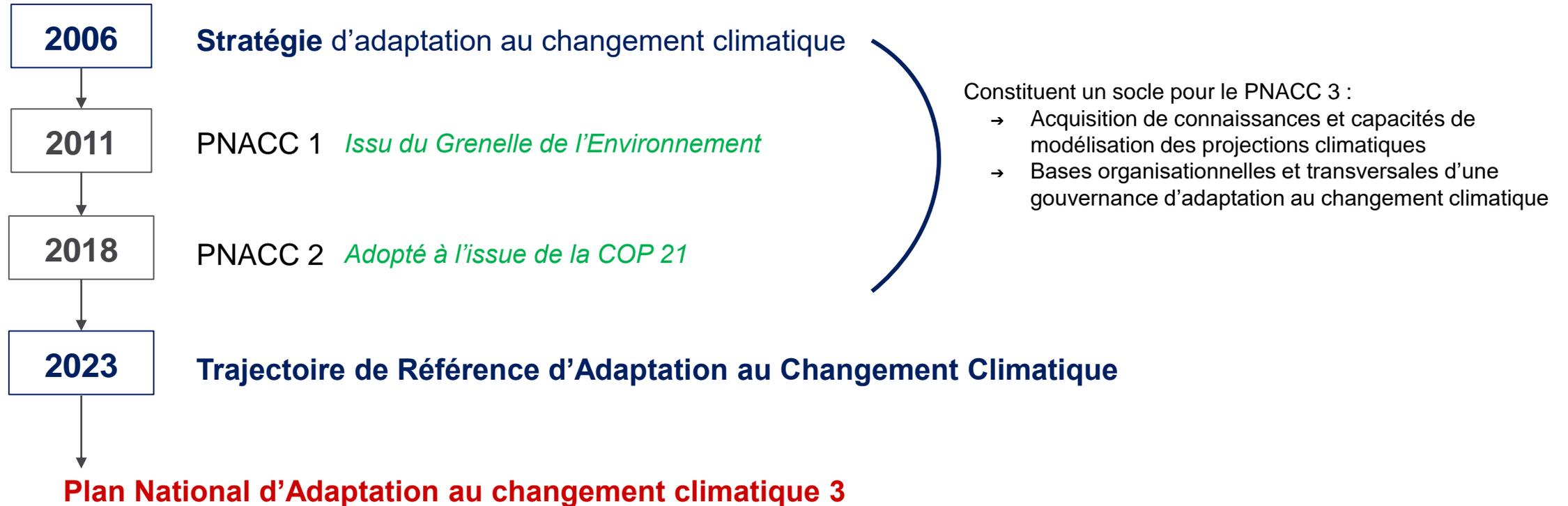


L'adaptation au changement climatique



© Les Ateliers de l'Adaptation au Changement Climatique

Processus d'élaboration du Plan



Focus sur l'élaboration de la TRACC

2023

- **30 janvier** : lancement d'un travail sur une trajectoire de référence en matière d'adaptation au changement climatique
- **23 février – 4 avril** : réunions du comité de pilotage adaptation (MTE, Ademe, BRGM, Météo-France, Cerema, IGN)
- **4 mai** : avis favorable unanime du conseil national de la transition écologique (CNTE) pour l'élaboration d'une trajectoire d'adaptation à +4°C en France métropolitaine d'ici la fin du siècle
- **23 mai – 15 septembre** : publication et mise en consultation du projet de TRACC
- **Automne** : lancement des 4 chantiers de déclinaison de la TRACC pour les territoires, les normes, les entreprises et la biodiversité → **implication DREAL et DDTM**

2024

- **2024** : Rédaction du projet de PNACC 3 et mise en consultation



Trajectoire d'adaptation au changement climatique

LA FRANCE
S'ADAPTE >

Vivre à +4°C



Un monde à + 3°C, une France à + 4 °C

En l'absence de mesures additionnelles, les politiques et engagements actuels de **l'ensemble des pays** pointent vers un réchauffement mondial de :



+ 1,5 °C
en 2030



+ 2 °C
en 2050



+ 3 °C
en 2100

par rapport aux années 1850

En France métropolitaine, le réchauffement sera encore plus marqué :



+ 2 °C
en 2030



+ 2,7 °C
en 2050



+ 4 °C
en 2100

Aujourd'hui, le réchauffement moyen en France est déjà de + 1,7°C

Les grands principes du PNACC 3

6 grands principes

Anticipation

TRACC = fil conducteur (“boussole”).
Doit éclairer l’ensemble des politiques publiques

Progressivité

PNACC = Plan (et non une stratégie)
Planification progressive avec des actions immédiates pour atteindre le pallier 2030 et les bases de grandes options valables jusqu’en 2100

Co-Bénéfices

Adaptation et atténuation = 2 volets indispensables et indissociables de toute politique.
Le plan privilégie les co-bénéfices : actions d’adaptation favorables à l’atténuation et à la biodiversité

Priorisation

Choix / secteur du niveau d’ACC en fonction des risques et des coûts collectifs.
Court terme : mesures sans regrets.
Moyen long terme : PNACC incrémental pour affiner (indicateurs de suivi)

Mobilisation

Créer un réflexe adaptation dans tous les pans de la société.
Démarche inclusive associant l’ensemble des parties prenantes

Territorialisation

Cadre national mais une mise en oeuvre locale.
Déclinaison du plan au travers de stratégie d’adaptation adaptée aux caractéristiques environnementales, socio-économiques des territoires



Déclinaison de la TRACC dans 5 axes

1. Protéger les français

2. Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services publics essentiels

3. Assurer la résilience économique et la souveraineté alimentaire, économique et énergétique

4. Protéger notre patrimoine naturel et culturel

5. Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique



Les 14 mesures principales du plan

ASSURANCE



1 — Renforcer le fonds Barnier pour mieux protéger la population. —

MESURE 1

Le changement climatique impose d'intensifier nos démarches de prévention des risques naturels. La prévention a fait ses preuves en préservant les vies humaines et en réduisant les dommages aux biens. L'objectif de cette mesure est de renforcer le soutien de l'État en faveur de la prévention.

Dès 2025, le fonds Barnier sera ainsi renforcé de 75 millions d'euros pour les mesures de prévention des collectivités (notamment pour protéger des quartiers de ville complets) et pour mieux protéger les Français face à l'intensification des événements climatiques et des risques, en particulier ceux liés aux inondations.

Concrètement, *Axel V. propriétaire d'une maison située en zone inondable, pourra bénéficier d'un soutien financier pour effectuer des travaux préventifs pour protéger son habitation.*

2 — Une assurance pour tous, sur tout le territoire. — MESURE 2

Un dispositif sera instauré afin d'inciter les assureurs à maintenir une offre assurantielle abordable et disponible sur tout le territoire et à ne pas délaisser les zones les plus à risques.

Concrètement, *Marie B., habitante du Grau-du-Roi (Gard), continuera à avoir accès à une offre assurantielle abordable, même si elle habite dans une zone soumise au risque de submersion marine.*

GRAND PUBLIC



3 — Une cartographie nationale d'exposition aux risques naturels. —

MESURES 3 ET 7

Afin d'informer le public, une cartographie d'exposition aux risques naturels sera publiée d'ici 2027. Elle intégrera l'ensemble des aléas climatiques (inondations, incendies de forêt, submersions, cyclones...) et les effets prévisibles du changement climatique à 2050.

Concrètement, *Ethan G., habitant de Lavaré (Sarthe), pourra consulter les cartes nationales afin de connaître le risque de feu de forêt dans sa commune.*

4 — Avec la Mission adaptation, un guichet unique de l'adaptation. —

MESURE 25

Les opérateurs de l'État concernés vont déployer une offre commune en expertise et ingénierie pour accompagner les collectivités désireuses de s'engager dans une démarche d'adaptation. À partir de 2025, cette mission adaptation accompagnera 100 territoires dans leur démarche d'adaptation au changement climatique.

Concrètement, *la maire de Peyzac-le-Moustier (Dordogne) pourra obtenir un appui en ingénierie afin d'élaborer son plan de résilience territorial.*

LOGEMENT



5 — Des logements confortables malgré la chaleur. — MESURE 9

L'objectif principal sera de mieux intégrer le confort d'été, et le confort thermique en Outre-mer, lors de la rénovation énergétique des logements. Certains éléments de diagnostic évolueront et des règles et programmes de rénovation intégreront systématiquement cet enjeu.

Concrètement, *Henri M., propriétaire d'un appartement à Nice (Alpes maritimes), éligible à MaPrimeRénov', pourra intégrer son projet de rafraîchissement lors de la rénovation de son logement.*

GESTION DE L'EAU



6 — Connaître la vulnérabilité des usages de l'eau à l'aune du changement climatique. — MESURE 21

Une étude spécifique sera réalisée dans les départements et régions d'Outre-mer sur les vulnérabilités de l'approvisionnement en eau potable.

Concrètement, *l'ensemble des acteurs, en particulier les collectivités territoriales, auront une vision claire des évolutions futures de l'approvisionnement en eau et pourront préparer les évolutions nécessaires pour s'adapter.*

DROIT DU TRAVAIL



7 — Des salariés mieux protégés. —

MESURE 11

En 2025, les mesures de prévention mises en place par les employeurs pour assurer la sécurité des travailleurs en périodes de fortes chaleurs seront renforcées. Les outils à disposition de l'inspection du travail seront renforcés pour lui permettre de faire cesser immédiatement les situations de danger grave et imminent liées à l'exposition à la chaleur.

Concrètement, *Maxime V., travailleur sur un chantier de construction, pourra bénéficier de dispositifs dédiés de protection lors des périodes de fortes chaleurs.*

CULTURE



8 — Adaptation des sites culturels et patrimoniaux majeurs. — MESURE 43

Les bâtiments et sites iconiques de notre patrimoine, comme le mont Saint-Michel ou la tour Eiffel, seront aussi touchés par les effets du changement climatique. En 2025, un panel de sites patrimoniaux seront accompagnés pour étudier leur vulnérabilité au changement climatique et tester des solutions d'adaptation. Cette initiative permettra également de sensibiliser le grand public à l'impact du changement climatique sur notre patrimoine naturel.

Concrètement, *un plan d'adaptation sera lancé sur 10 sites majeurs pour le patrimoine en France (dont a minima un site en Outre-mer), afin de les accompagner pour mesurer l'impact du changement climatique et définir des solutions.*



TRAJECTOIRE DE
RÉCHAUFFEMENT
DE RÉFÉRENCE (TRACC)



9 — Intégrer la TRACC dans tous les documents de planification publique. — MESURE 23

La TRACC sera intégrée dans tous les documents de planification et sectoriels locaux pertinents, comme le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), le schéma d'aménagement régional (SAR), le plan climat-air-énergie territorial (PCAET), le schéma de cohérence territoriale (SCoT), le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), et le schéma (directeur) d'aménagement et de gestion de l'eau (S(D)AGE) ou encore les chartes des parcs naturels régionaux afin que le climat futur soit bien intégré dans les décisions locales, au fur et à mesure de leur renouvellement.

Concrètement, les collectivités territoriales n'auront plus à se poser la question du scénario climatique à adopter pour leur politique d'adaptation et les analyses de vulnérabilité réalisées seront harmonisées et comparables.

SANTÉ



10 — L'approche « Une seule santé » pour prévenir les risques sanitaires liés au changement climatique et assurer la résilience de notre système de santé. — MESURE 16

En cohérence avec le plan d'action conjoint "Une seule santé" de l'alliance OMS, OMSA, FAO et PNUE qui reconnaît que la santé des Hommes, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement sont étroitement liées, des actions de prévention et de lutte contre les espèces porteuses de risques pour la santé seront développées. Une étude sera menée sur les conséquences du changement climatique sur notre système de santé et les moyens pour l'adapter et assurer la continuité de l'offre de soin sur l'ensemble du territoire.

Concrètement, une étude de vulnérabilité des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux sera menée en priorisant ceux qui sont les plus exposés aux risques liés au changement climatique et/ou qui se trouvent dans des zones urbaines.

ENTREPRISES



11 — Adaptation au changement climatique des transports. — MESURE 30

L'adaptation des transports aux effets du changement climatique nécessitera d'établir des plans d'adaptation des infrastructures et services de transport à partir d'études de vulnérabilité. Ces études ont déjà été réalisées ou sont en cours pour la plupart des modes de transport. Pour les entreprises publiques majeures dans le secteur des transports, l'objectif est de finaliser ces études en 2025.

Concrètement, sur le modèle de la démarche expérimentale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur lancée en 2023, des études multimodales portant sur la résilience des différents modes de transport (routes, voies ferrées, voies navigables, ports, aéroports) de l'ensemble du système de transports d'une région seront encouragées. L'analyse des résultats permettra d'aboutir à des plans d'action avec pour ambition d'adopter un plan unifié pour tous les gestionnaires d'infrastructures et opérateurs de transports du territoire régional.

12 — Adaptation au changement climatique des opérateurs d'importance vitale. — MESURE 33

Première étape fondamentale pour la compréhension des risques climatiques, l'étude de vulnérabilité sera progressivement obligatoire pour les grandes entreprises et les entreprises stratégiques, à commencer, dès 2025, par les grandes entreprises gérant des infrastructures de transport et d'énergie et, dès 2026, pour les opérateurs d'importance vitale. Sur cette base, des plans d'action seront élaborés afin d'adapter au mieux les infrastructures.

Concrètement, EDF mènera une étude de vulnérabilité d'ici 2025 afin d'intégrer le climat futur dans son programme de modernisation et éviter les ruptures de service.

ÉTAT EXEMPLAIRE



13 — L'adaptation du quotidien du travail des agents publics. — MESURE 12

Face à l'augmentation prévisible des vagues de fortes chaleurs en France, la fonction publique d'État adaptera ses modalités de travail. Un bouquet d'actions sera étudié selon les situations. Une expérimentation sera notamment menée dans certains bâtiments publics particulièrement exposés au risque de fortes chaleurs afin d'aménager au mieux le quotidien de travail des agents publics.

Concrètement, il pourra s'agir de décaler les horaires d'activité, de réorganiser l'occupation des locaux sur les parois moins exposées à la chaleur, d'adapter les tenues de travail, la restauration et les activités pour préserver la santé des agents publics et la qualité de vie au travail.

AGRICULTURE



14 — Des exploitations agricoles plus résilientes. — MESURE 37

Un diagnostic d'évaluation de la résilience d'une exploitation agricole face au changement climatique, selon la Trajectoire de réchauffement de référence, sera mis en place d'ici 2026. Cet outil apportera des informations aux exploitants, dès leur installation et jusqu'à la transmission de leur exploitation, tenant compte de l'évolution prévue des conditions climatiques.

Concrètement, Linda B., viticultrice en Côte-d'Or, pourra bénéficier dès 2026 d'un diagnostic d'évaluation de la résilience de son exploitation au changement climatique afin d'avoir une vision prospective des impacts et des possibilités de culture.



Prochaines étapes

- **Consultation publique** organisée du 25 octobre au 27 décembre (durée 2 mois) :
Lien vers le site : <https://consultation-pnacc.ecologie.gouv.fr/>

Outils généraux

Ateliers de co-construction

- ➔ Ressources multiples selon l'objectif recherché
- ➔ Outils généraux d'animation-facilitation :
 - [UTILO](#)
 - [WORKLAB](#)
 - [Réunio'Kit](#)
 - [Metacartes](#)
- ➔ Orientés débats citoyens, démocratie participative :
 - [Guide démarche de participation citoyenne](#)
 - [Guide d'animation de réunions participatives](#)
 - Débats autoportés, débats maison, débats en ligne : par exemple [états généraux des maltraitances](#)
 - [Guide convention citoyenne](#)
 - [Liste d'outils](#)

Fresques/Ateliers clés en main

- ➔ Formations animation payantes
- ➔ Utilisation
 - avec participation en général,
 - souvent sous réserve de formation payante à l'animation,
 - quelques ressources gratuites,
 - proposition d'animation par les associations conceptrices
- ➔ Tournées vers CC ou ACC
 - [Fresque du climat](#)
 - [Atelier deux tonnes](#)
 - [Atelier Nos vies bas carbone](#)
 - [Fresque des limites planétaires](#)
 - [Horizons décarbonés](#)
 - [Le puzzle climat](#)
 - [Sensibiliser sur le CC](#)
 - [Atelier ACC](#)

- ➔ Sujets liés :
 - [Fresque de la mobilité](#)
 - [Fresque des nouveaux récits](#)
 - [Fresque de la construction](#)
 - [La Fresque de l'Alimentation](#)
 - [Futurs proches](#)
 - [OGRE](#)
 - [Fresque de la biodiversité](#)
 - [Eau'd'Yssée](#)
 - [La Fresque de l'Économie Circulaire](#)



Prospective

INTÉRÊTS, OUTILS DISPONIBLES

Introduction à la prospective

La prospective c'est / ce n'est pas :



Nostradamus, Madame Irma



La prospective c'est / ce n'est pas :



Nostradamus, Madame Irma



x Ce n'est pas :

La prédiction - prophétie, divination, oracle

La prospective c'est / ce n'est pas :

LA SOCIÉTÉ EN 2050



S1 GÉNÉRATION FRUGALE



S2 COOPÉRATIONS TERRITORIALES



S3 TECHNOLOGIES VERTES



S4 PARI RÉPARATEUR



Scénarios ADEME pour atteindre la neutralité carbone en 2050

La prospective c'est / ce n'est pas :

LA SOCIÉTÉ EN 2050



S1 GÉNÉRATION FRUGALE



S2 COOPÉRATIONS TERRITORIALES



S3 TECHNOLOGIES VERTES



S4 PARI RÉPARATEUR



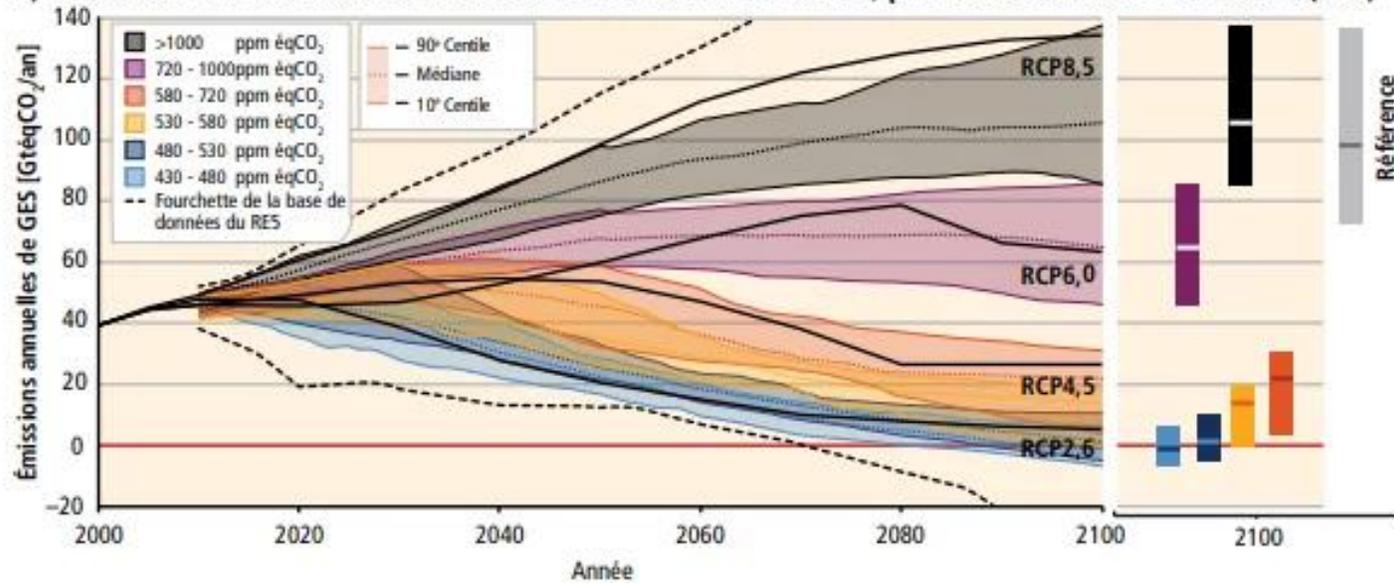
Scénarios ADEME pour atteindre la neutralité carbone en 2050

✓ **C'est :**

Un outil stratégique – construire des visions de futurs pour aider à la décision

La prospective c'est / ce n'est pas :

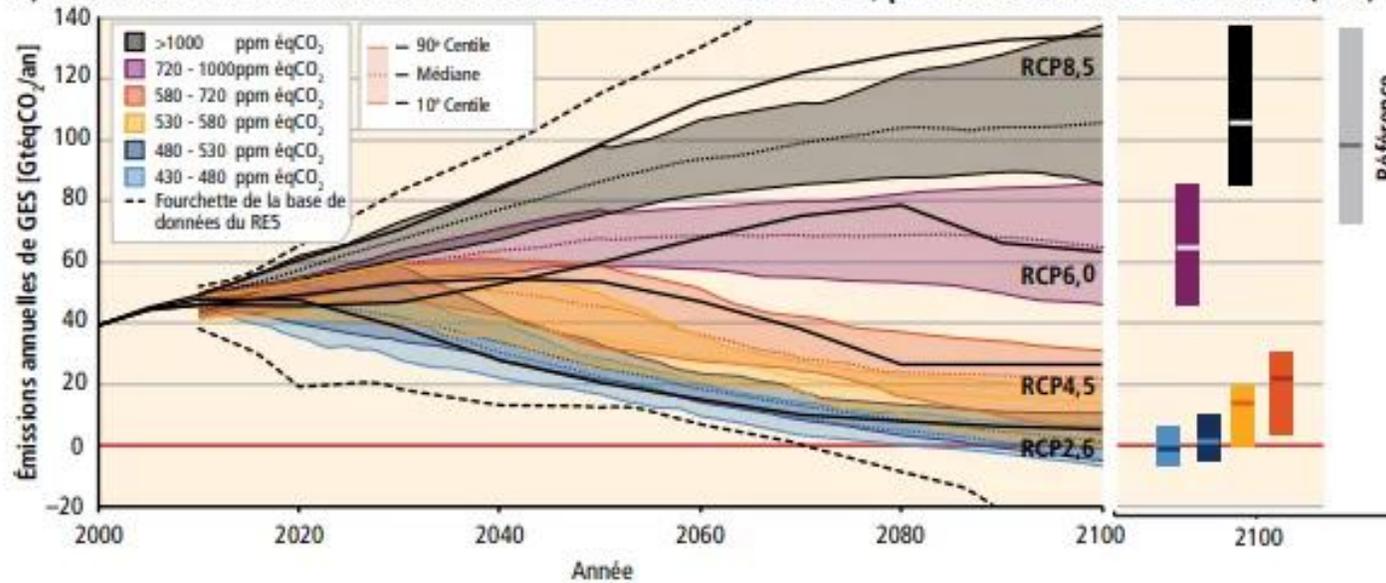
a) Profils d'évolution des émissions de GES entre 2000 et 2100, pour tous les scénarios étudiés (RE5)



Modèles du GIEC

La prospective c'est / ce n'est pas :

a) Profils d'évolution des émissions de GES entre 2000 et 2100, pour tous les scénarios étudiés (RE5)



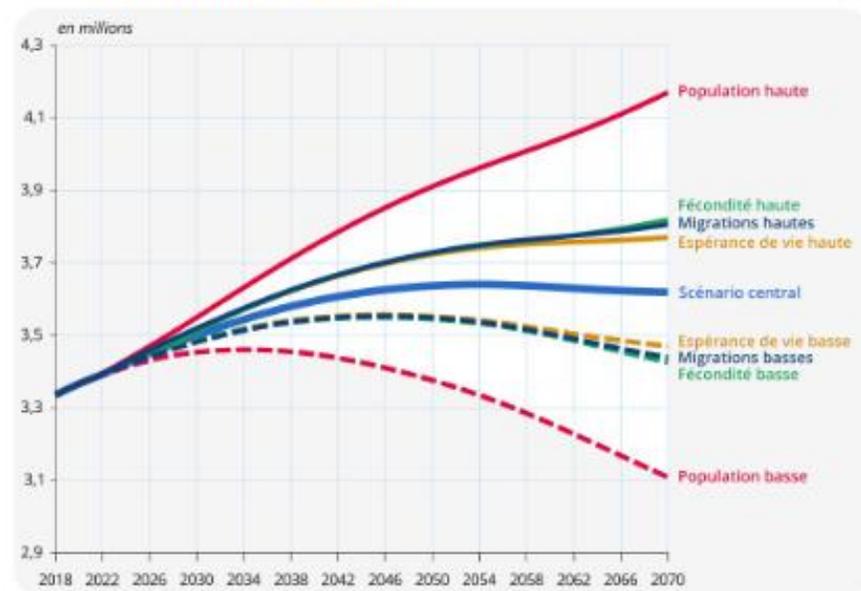
Modèles du GIEC

✗ Ce n'est pas :

La prévision - estimation d'un futur donné (météo, température à l'horizon 2050, hausse du niveau de la mer...)

La prospective c'est / ce n'est pas :

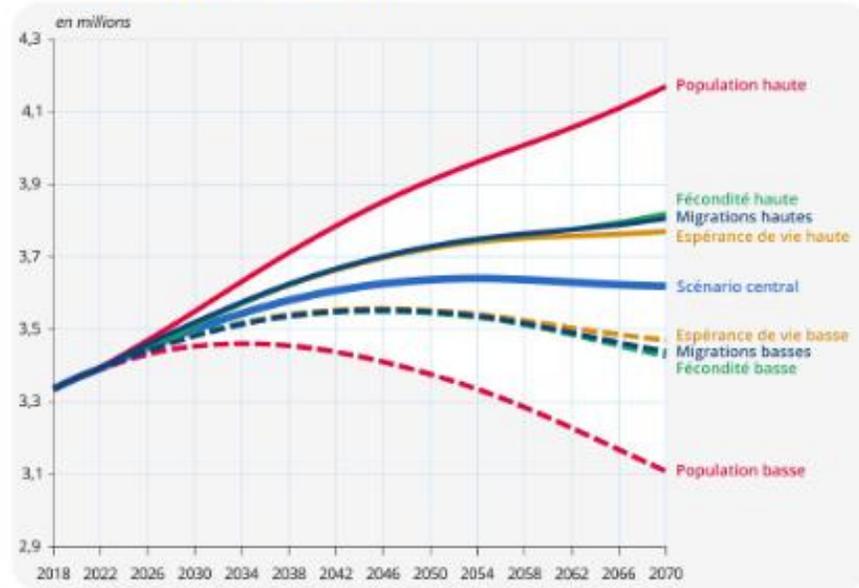
► 1. Évolution de la population bretonne d'ici 2070 selon les différents scénarios



Données INSEE population bretonne 2070

La prospective c'est / ce n'est pas :

► 1. Évolution de la population bretonne d'ici 2070 selon les différents scénarios



Données INSEE population bretonne 2070

✗ Ce n'est pas :

La projection - prolongement dans le futur (même avec des hypothèses différentes)

La prospective c'est / ce n'est pas :



Étude IDRII modes de
vie en 2050

La prospective c'est / ce n'est pas :



Étude IDRII modes de vie en 2050

✓ C'est :

Un outil exploratoire – déterminer l'éventail des futurs possibles.

C'est

Une approche
méthodologique



Une posture
intellectuelle

Un ensemble
d'outils et de
techniques

capacité à se projeter dans l'avenir

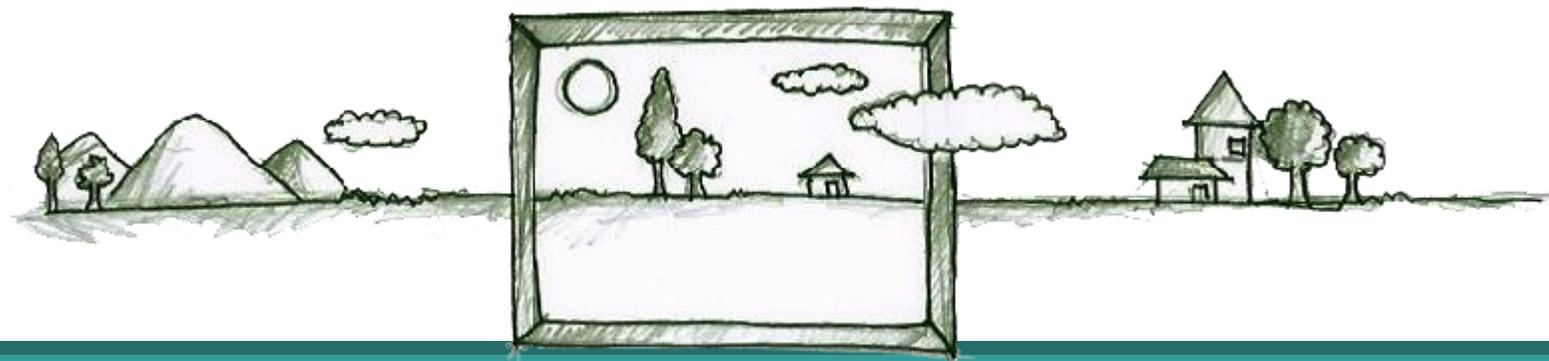


imaginer des futurs possibles



atteindre un horizon collectivement
défini

- définir la trajectoire à suivre
- définir les choix à faire



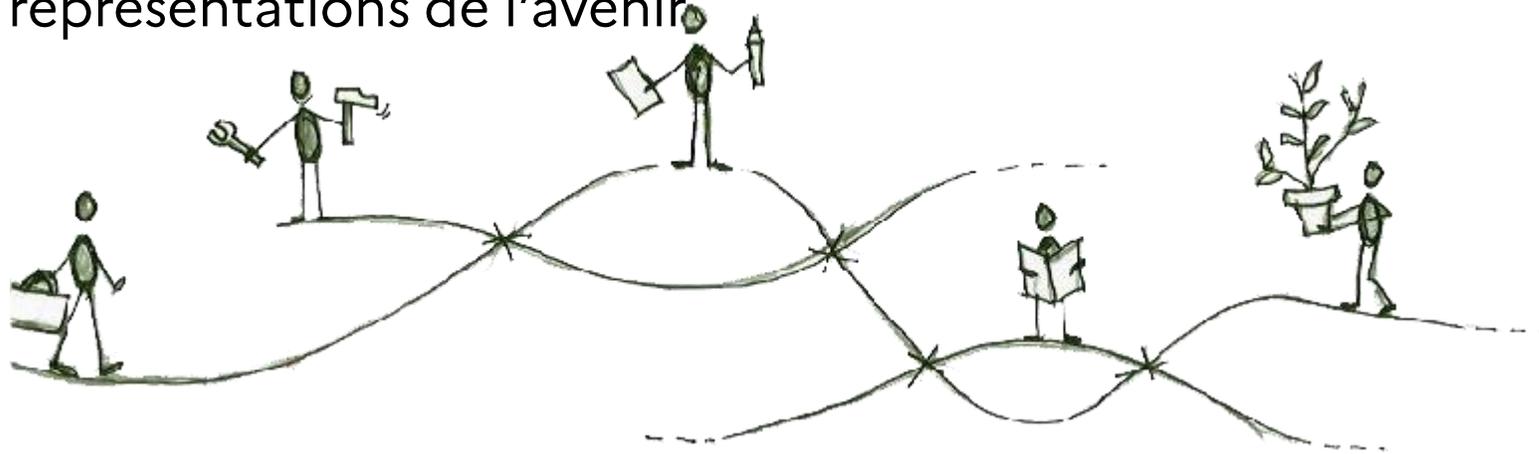
Méthodes, formes, types

Articulation présent / futur	PROSPECTIVE EXPLORATOIRE (du présent au futur)	PROSPECTIVE NORMATIVE (du futur au présent)
<p>Construire des certitudes ou des probabilités sur le futur</p>	<p><i>Prospective prévisionnelle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels problèmes demain ? • Évolutions possibles et probables de problèmes déjà identifiés <p>COMPRENDRE, PRÉVOIR, SENSIBILISER</p>	<p><i>Visions normatives :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel futur voulons-nous ? • Co-construction ou confrontation de visions normatives du futur prospective participative. <p>IMAGINER, DÉBATTRE, MOBILISER</p>
<p>Intégrer l'incertain, l'improbable, la rupture</p>	<p><i>Prospective des incertitudes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Que peut-il se passer d'inattendu, de nouveau ? • Détection des signaux faibles, des risques de rupture, des opportunités et risques émergents. <p>CHANGER LES REPRÉSENTATIONS DU FUTUR</p>	<p><i>Prospective stratégique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Que faire aujourd'hui pour demain ? • Scénarios de backcasting (en partant du futur souhaité), articulation du long terme et du court terme dans des stratégies. <p>CONDUIRE LE CHANGEMENT</p>

Voir https://professionnels.ofb.fr/sites/default/files/pdf/documentation/FicheSRB-02_Prospective.pdf

Intérêts de la prospective

- ❑ Anticiper les problèmes plutôt que de les subir
- ❑ Placer les acteurs dans une **logique d'action** présente au service d'un projet
- ❑ **Donner du sens** aux actions (plans, programmes, politiques) en posant de manière explicite la question « quel avenir voulons-nous ? »
- ❑ **Penser** en termes de **trajectoires** d'évolution et d'action
- ❑ **Révéler les valeurs** qui sous-tendent les évolutions et les actions passées ou à venir.
- ❑ **Permettre** de faire **un pas de côté** par rapport aux pratiques traditionnelles
- ❑ **Réfléchir collectivement**, coconstruire, expliciter et mettre en débat des représentations de l'avenir.



Prospective

➔ Études prospectives existantes

■ DREAL Bretagne :

- [Gestion intégrée du trait de côte](#)
- [IMPACCT](#) (adaptation sous l'angle des modes de vie) publiée, en licence ouverte
- [Étude expérimentale ZAN](#)
- Paysage et changement climatique en cours
- Autres thématiques :
 - Défi Bretagne zéro déchets
 - Mobilité et vieillissement en cours
 - Logistique 2040

■ Autres Bretagne

- AUDIAR : [Récits de vie 2050](#)
- CESER : [Usages des sols 2050](#)

■ Autres régions/collectivités

- [Grand Lyon - Millénaire 3](#)
- [Paris à 50° C](#)
- [Région Nouvelle-Aquitaine - AcclimaTerra](#)

➔ Ressources :

■ Guides

- [« La Prospective au service de l'adaptation au changement climatique »](#)
- [Territoires du futur](#)

■ Données, outils

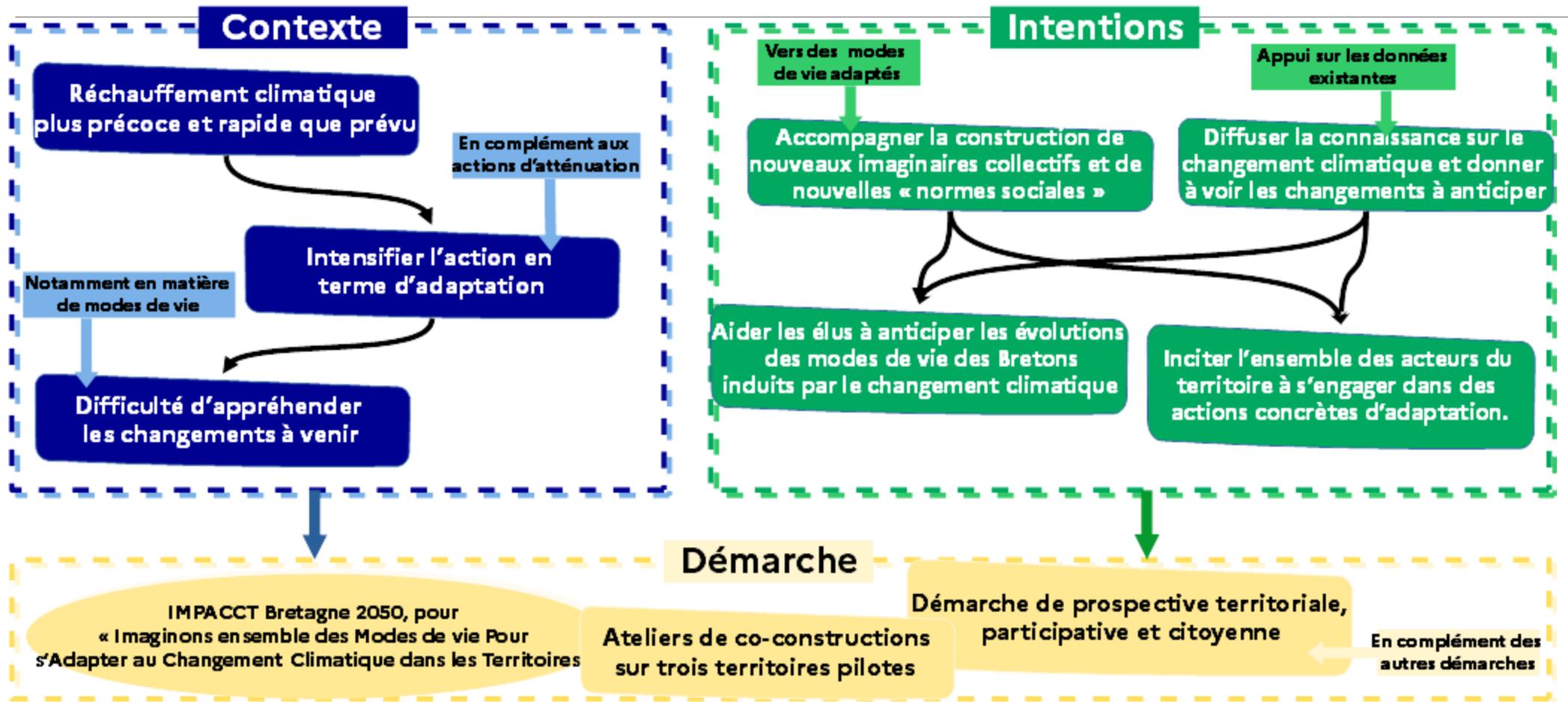
- [CRESEB](#)
- [HCBC](#)
- [OEB : Mon territoire sous + 4°C](#)
- [Mission : résilience](#)
- [MOOC Imagine 2050](#)

■ Cartographie, données :

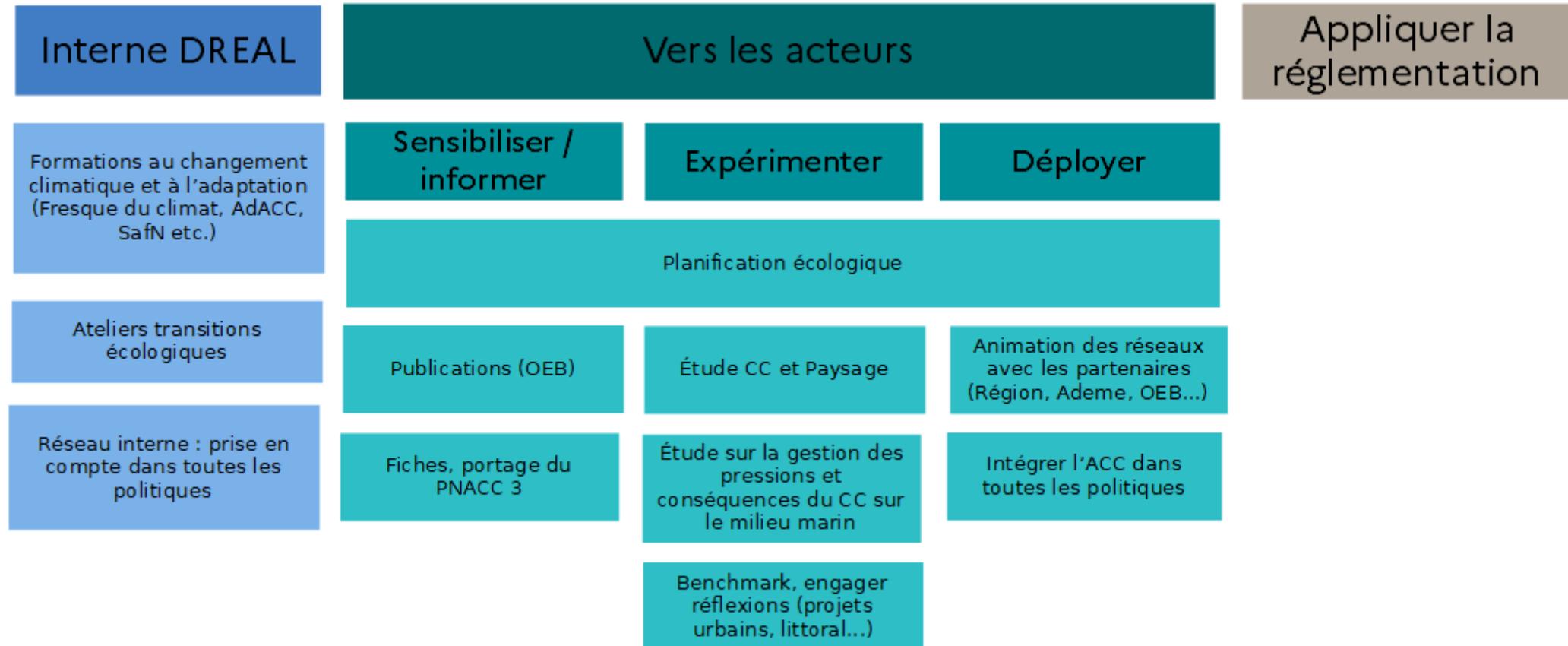
- [Données INSEE](#)
- [Geobretagne](#)
- [Datagences Bretagne](#)
- [Terristory](#)

Démarche IMPACCT

Intentions et objectifs de la démarche



Articulation avec d'autres actions régionales



Vue d'ensemble

3 Territoires pilotes

+100

Participants à la démarche

Citoyens, entreprises, acteurs publics



+16 Experts et référents métiers interrogés



9 Temps forts de co-construction des modes de vie



Atelier#1 : Partage, mise en débat des éléments de diagnostic et identification des enjeux territoriaux

Atelier#2 : Construction d'une vision commune des modes de vie en 2050 sur les enjeux de leur territoire

Atelier#3 : Orientation et projets à mener par les acteurs du territoire à horizon 2050



A partir des ateliers de co-construction sur les territoires pilotes
4 modes de vie futurs
déclinés en 35 nouvelles pratiques du quotidien
et 1 méthode répliquable

Outils IMPACCT utilisés pendant la démarche :

Un document ressource de diagnostic de l'impact de climat et de projection sur le territoire breton



Un outil de projection dans les futurs possibles sous forme de 6 mini fictions



Une projection des modes de vie en 2050, pour les territoires pilotes, autour de 35 pratiques, dont une vingtaine approfondies sous forme de plan d'action



Une cartographie des enjeux globaux et spécifiques par territoire pilote

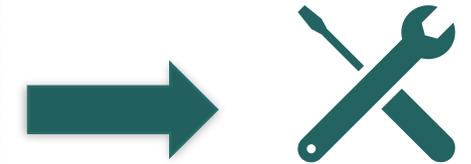


Un jeu IMPACCT pour penser les modes de vie des territoires bretons en 2050



Déroulement

Avril 2022 PHASE 1	Juin 2022 PHASE 2	Septembre 2022 PHASE 3	Mi 2023 PHASE 4
<p>QUEL EST NOTRE NIVEAU DE CONNAISSANCE A DATE DE L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA BRETAGNE ?</p>	<p>QUELLE REALITE POUR NOS TERRITOIRES ?</p>	<p>QUELS MODES DE VIE A HORIZON 2050 POUR LES BRETONS ?</p>	<p>QUELS ENGAGEMENTS ?</p>
			
<p>État des lieux des connaissances existantes, notamment autour de 5 dimensions du quotidien d'un Breton : se déplacer, habiter, travailler, s'alimenter, disposer de biens & services.</p>	<p>État des lieux des trois territoires d'expérimentation au travers d'une observation de terrain et interviews d'acteurs du territoire</p>	<p>Co-construction de modes de vie au travers des ateliers participatifs sur les territoires pilotes</p>	<p>Restitution et communication</p>
<p>Documents élaborés pendant la démarche</p>			
 <p>Document ressource</p>	 <p>Enjeux globaux et spécifiques par territoire</p>	 <p>Fictions et jeu IMPACCT</p>	 <p>Synthèse de la méthode et des résultats</p>



Boîte à outils en licence ouverte

Phases de préparation

Réflexion sur les modes de vie à étudier



Données sur le climat et éléments de prospective sur les impacts du CC

Quelques spécificités du territoire breton

DISPOSER DE BIENS & SERVICES
Principaux facteurs de changement pour la région Bretagne
IMPLICATION CITOYENNE ET ASSOCIATIVE - BIODIVERSITÉ

BIENS DE CONSOMMATION ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ACCÈS AUX SERVICES NUMÉRIQUES

CULTURE ET NUMÉRIQUE

DIMENSION IMPACTÉE
Principaux facteurs de changement pour la région Bretagne

ASPECT DE LA DIMENSION IMPACTÉE

- 1 **Faits chiffrés illustrant l'évolution de la dimension en question.**
- 2 **Conséquences du changement climatique (le cas échéant) + Pistes d'action pour y faire face**
- 3 **CHEMIN D'ADAPTATION POSSIBLE**
- 4 **Et si demain les Bretons devaient connaître...**

♦ Changements concrets possibles et compatibles avec l'atténuation du changement climatique

Posters climat et enjeux spécifiques à chacun des 3 territoires

PRÉSENTATION DES ENJEUX CLIMATIQUES

PRÉSENTATION DES ENJEUX CLIMATIQUES

PRÉSENTATION DES ENJEUX CLIMATIQUES

Stratégie actuelle d'adaptation au changement climatique

Éléments de diagnostic local

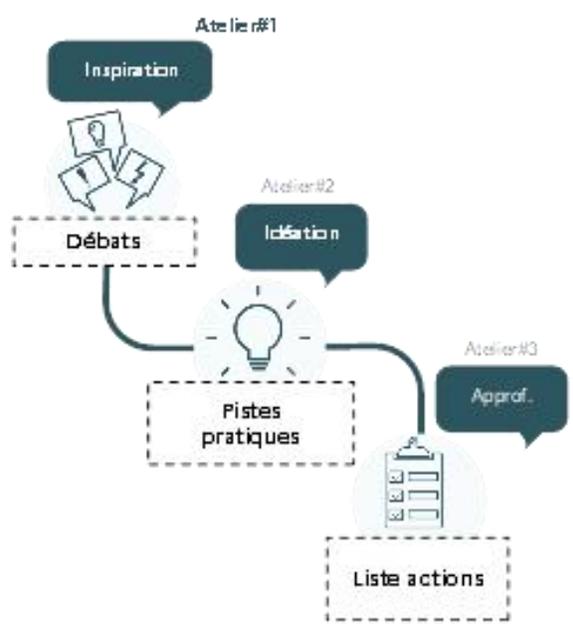
Éléments de diagnostic local

Éléments de diagnostic local

Analyse des effets du changement climatique

Phases de co-construction

Le cheminement sur 3 ateliers



Les outils développés



Prise de connaissance des outils

- ➔ Temps 1 : Éléments sur le climat
- ➔ Temps 2 : Échanges à partir des fictions
- ➔ Temps 3 : utilisation du jeu IMPACCT

Modes de vie imaginés à partir des pratiques approfondies

**Mode de vie
#01**

L'hyper-local

Un mode de vie construit autour d'une échelle « accessible » et à faible impact au travers une cellule « biens & services-habitat-travail-alimentation-déplacement » fluide.

**Mode de vie
#02**

L'optimiseur

Un mode de vie construit autour de la combinaison de moyens sobres et à faible coût au travers une philosophie de vie favorisant le multi usages des biens, ressources et services.

**Mode de vie
#03**

Le collectif acteur

Un mode de vie construit autour de la valeur collective et à faible impact individuelle au travers d'une organisation de proximité et de partage des communs.

**Mode de vie
#04**

L'instigateur

Un mode de vie construit autour de la recherche d'un « régime climatique » pérenne et à faible impact pour l'humain au travers une quête de l'essentiel et de la transmission.

Poursuite de la démarche

- ➔ Diffusion des ressources, de la méthode et des outils
- ➔ Enrichissement avec d'autres ressources
- ➔ Élargissement aux limites planétaires

Temps d'échanges

Ce que vous retenez de la démarche IMPACCT ?

Ce qui vous intéresse dans cette démarche ?

Ce que cela vous donne envie de mettre en place ?

Une question qui reste en suspens ?

Réflexion sur les leviers

Proposition

- ➔ Temps individuel pour répondre aux questions :
 - Avis sur les leviers présentés : quels leviers vous paraissent pertinents ?
 - Quels besoins pour les actionner ? Quelles ressources manquantes ?
 - Quelles utilisations aujourd'hui ?
- ➔ Regroupement et mise en commun